

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

## École alternative des Cheminots

Vous êtes convoqués à une séance du conseil d'établissement

Le mardi 7 février 2023 à 19h00

À l'école alternative des Cheminots

### ORDRE DU JOUR

Secrétariat : \_Patricia Lemieux\_

Présences : Patricia Lemieux, Caroline Lamarche, Sébastien Rhéaume, Olivier Dupras, Pierre-Marc Allaire-Daly, Maryse de Montigny, Julie Boisvert, Ève Delisle, Karine Fox, Frédéric Brophy, Laurence Gaudreau

Absences : Marie-Chantale Da Prato

#### 1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

71. Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. 1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.

#### 2. Vérification du quorum, art. 61

##### **6.1 Le quorum** (comporte deux parties) :

Le quorum aux séances du Conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (art. 61 L.I.P.).

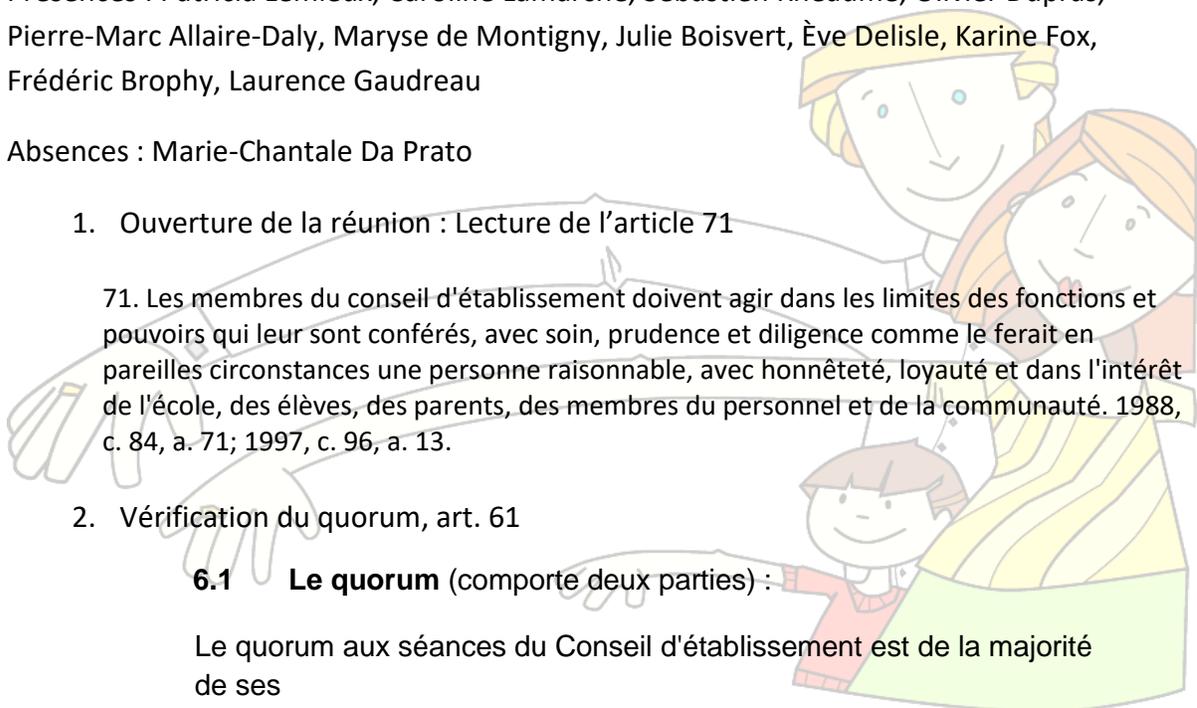
Le quorum comporte deux parties :

- Majorité des membres (moitié + un) dont
- Moitié des représentants des parents

#### 3. Mot de la direction

Une grosse semaine en perspective :

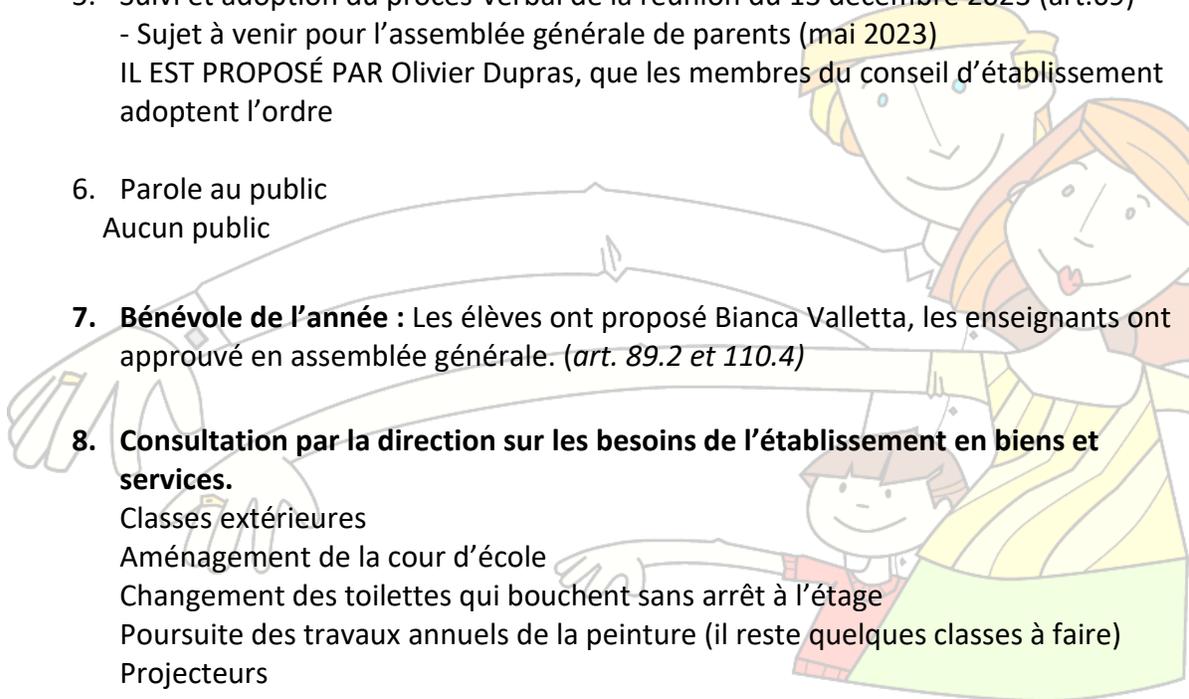
- Semaine des enseignants
- Inscriptions des élèves du préscolaire 2023-2024



## JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services - en cours ou en prévision de l'an prochain

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
IL EST PROPOSÉ PAR Frédéric Brophy, que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre
5. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2023 (art.69)  
- Sujet à venir pour l'assemblée générale de parents (mai 2023)  
IL EST PROPOSÉ PAR Olivier Dupras, que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre
6. Parole au public  
Aucun public
7. **Bénévole de l'année** : Les élèves ont proposé Bianca Valletta, les enseignants ont approuvé en assemblée générale. (art. 89.2 et 110.4)
8. **Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services.**  
Classes extérieures  
Aménagement de la cour d'école  
Changement des toilettes qui bouchent sans arrêt à l'étage  
Poursuite des travaux annuels de la peinture (il reste quelques classes à faire)  
Projecteurs  
Mise à jour des trousse de 1<sup>er</sup> soin
9. **Publication du bulletin aux parents 15 mars 2023 en fin de journée : information**  
Rencontre de parents le 16 en fin de journée et le 17 en avant-midi
10. **Le projet éducatif**  
En analysant les données, l'équipe du projet éducatif a ciblé 4 objectifs pour le projet éducatif 2022-2026
  - Favoriser le progrès des élèves à risque ou en échec en lecture et en écriture.
  - Augmenter le nombre d'actions en lien avec un savoir-vivre et un savoir-être respectueux de tous (comportements valeureux).



- **Supporter les enfants au niveau du développement du langage oral.**
- **Accompagner le parent dans son parcours de coéducateur en lien avec le savoir-être et le savoir-vivre en communauté.**

Il devra y avoir une rencontre avant la fin mars parce que le 30 mars est la date de dépôt du projet éducatif version provisoire incluant **les indicateurs et les cibles**.  
**La rencontre sera le 13 mars en après-midi.**

- Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est en processus de travail.
- Le cadre théorique pour le « Projet personnel » est en processus de travail.
- Le cadre théorique pour la « Coéducation » est en processus de travail.

Ces documents seront déposés en annexe du projet éducatif.

Un comité sera formé pour planifier le lancement du projet éducatif qui sera au moment du BBQ et nous en profiterons pour célébrer la première classe extérieure, le lounge:

Direction d'école : Caroline Lamarche

1 membre parent du conseil d'établissement : Pierre-Alain Allaire-Daly

1 membre enseignant du comité maboule :

1 membre parent du comité maboule :

1 membre enseignant du comité ambiance :

1 membre parent du comité ambiance :

1 membre du comité du projet éducatif :

#### **11. Correspondance du conseil**

Aucun

#### **12. Mot du délégué au comité de parents**

Olivier : Soirée des bénévoles, présentation de tous les parcours scolaires du CSS.

#### **13. Mot des enseignants :**

Sébastien : Rappel : Sortie au théâtre déjà acceptée. 5-6 : 8 mars 23, dîner vers 11h45

**Sondage à venir** : Sortie maison théâtre, prix demandé +/- 10\$. IL EST PROPOSÉ par Karine Fex, que les membres du conseil d'établissement approuvent le 10\$ demandé aux parents pour la sortie à la maison théâtre des 3-4-5-6.

#### **14. Mot du service de garde et du personnel de soutien**

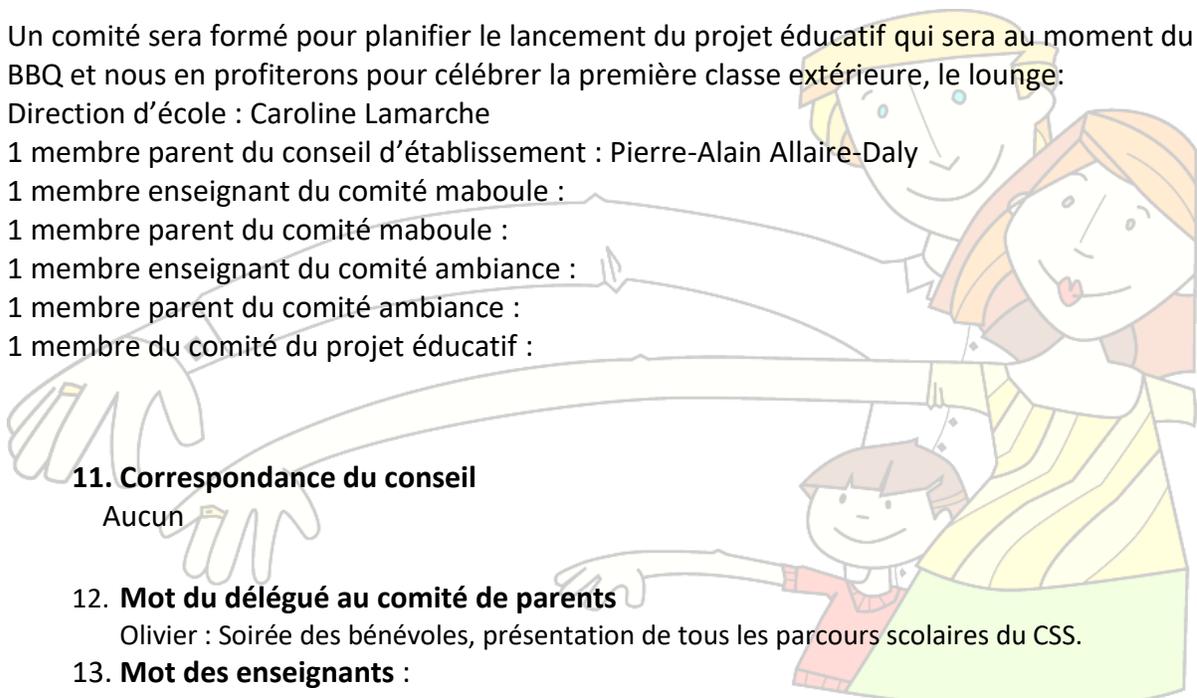
Gros mois. Impôt et inscriptions

#### **15. Information volet alternatif**

Les rencontres conjointes sont recommencées.

Patricia, Nancy, Mélissa, madame Lamarche et Sébastien y ont participé.

Nous avons travaillé sur 6 conditions.



L'objectif étant de produire un référentiel pour des écoles qui voudraient s'inspirer.

Prochaine rencontre : 24 mars : école Le Vitrail, sujet : suite des conditions du REPAQ

Qui aimerait y participer? Karine, Frédérique, Sébastien

**16. Information du comité des finissants :**

**Demandes :** marché du printemps : 3 mai

Encan silencieux : Dons des familles

Accepté par l'ensemble des membres du conseil d'établissement

**17. Varia**

**18. Levée de l'assemblée**

Sébastien lève l'assemblée à 20h08

**Caroline Lamarche**  
**Directrice**

**Frédéric Brophy**  
**Président**

